

La néologie arabe dans les dictionnaires bilingues « Néologie de forme dans les verbes »

Amadou Tidiany DIALLO,

Maitre de conférences et responsable de la
formation doctorale du laboratoire du
département de langue et civilisation arabes,
Université Cheikh Anta Diop/Dakar/Sénégal

Résumé :

La néologie arabe dans les dictionnaires bilingues et multilingues constitue un phénomène très intéressant à observer dans l'évolution de la philologie arabe moderne. En effet, l'urgence imposée par la dénomination de nouveaux concepts et des nouvelles réalités qui se manifestent dans la perpétuelle évolution langagière et dans tous les domaines de la vie, fait apparaître toute sorte de « créativité lexicale » possible et imaginable dans la langue et le discours arabes. Cette étude est un dépouillement d'un travail de recherches philologiques sur les noms, substantifs et verbes analysés à la lumière des normes et des principes fondamentaux du patrimoine linguistique de l'Arabe.

Mots clés: Arabe, Schème, Evolution, Langue, Néologie, Norme, Patrimoine, Verbe.

الملخص :

إن التوليد اللغوي في القواميس تمثل ظاهرة هامة يجب تتبعها في مجال تطور الدراسات اللغوية في الوقت الراهن. وفعلا فإن الضرورة القصوى في إيجاد تسمية المفاهيم التي تتجدد باستمرار في كافة مجالات الحياة اليومية قد فرضت على اللغة أيجاد مختلف أنواع التولي التي يمكن تصورها في اللغة والخطاب العربيين. ولهذا فإن هذه الدراسة تناول جانبا في هذا الموضوع يتعلق بالتوليد اللغوي في الأسماء والمسميات على ضوء المبادئ والقواعد الأساسية في التراث اللغوي العربي.

مفاتيح البحث : اللغة العربية، الوزن، التطور، اللغة، المؤلّد، المعيار، التراث، الفعل.

Introduction

La « néologie de forme dans les verbes » est une « étude jumelle » d'un autre travail que nous avons intitulé : « **La néologie de forme dans les noms et les substantifs** ». Ces deux travaux de recherches constituent « deux facettes d'une même monnaie » dans le dictionnaire Jabbour Abdou an-Nour intitulé :

« **Dictionnaire français-arabe détaillé** »

"**المعجم العربي الفرنسي المفصل**"

En effet, le verbe et le nom constituent, avec la particule, deux éléments principaux des parties du discours dans la langue par le fait que se sont les unités linguistiques dérivables. De ce fait, toute étude de la « néologie de forme » serait incomplète s'il ne concerne pas le nom et le verbe. C'est la raison pour laquelle nous avons jugé utile de faire cette étude sur la néologie sur les verbes pour avoir une vision plus claire sur le phénomène.

La création lexicale ou la « néologie », née de l'urgence absolue dans la dénomination de nouveaux concepts et des nouvelles réalités qui se manifestent dans la perpétuelle évolution langagière dans tous les domaines de la vie, est un phénomène qui mérite d'être étudié pour une parfaite compréhension.

Comme l'avons dit dans l'étude consacrée sur la « **néologie de forme dans les noms et les substantifs** », cette étude est un dépouillement d'un travail de recherches philologiques que nous avons piloté, au département d'arabe de l'université de Dakar, sur les néologismes arabes dans les dictionnaires bilingues⁽¹⁾. Nous avons aussi signalé que la raison principale qui a fait retenir le dictionnaire de Jabbour Abdou an-Nour عبد النور cité plus haut, est que chaque néologisme est précédé d'un astérisque l'identifiant en tant que néologisme forgés initialement par l'auteur lui-même. Cette façon de faire permet au lecteur d'avoir un ensemble d'informations illustrées par la schématisation suivante:

<i>N°</i>	<i>Terme français</i>	<i>Domaine</i>	<i>Terme/définition</i>	<i>Page</i>
712	Microfilmer vt.	Cinématographie	فَلَمَمَ (صَوَّرَ فُلَيْمًا)	670

C'est une méthodologie de fiches techniques des néologismes où chaque fiche technique porte un code dans un tableau de cinq colonnes :

- 1- La première colonne, de gauche à droite, nous indique effectivement le code de la fiche du néologisme. Cela permet d'avoir le nombre total des néologismes dans ce dictionnaire bilingue.
- 2- Dans la deuxième colonne, est logé le terme ou expression en français avec la marque du genre et du nombre.
- 3- La troisième colonne, quant à elle, indique le domaine de spécialité du néologisme.
- 4- La quatrième colonne, renferme le mot ou l'expression néologique en arabe avec sa définition, et éventuellement son schème « وزن » en arabe.
- 5- Dans la cinquième et dernière colonne, on trouve le numéro de la page sur laquelle figure le néologisme dans ce dictionnaire.

Ce qui est inhérent à la logique de cette méthodologie des fiches techniques, est qu'on peut recenser le nombre exact des néologismes en question. En effet, le repérage a permis d'identifier un nombre de 1140 termes et expressions présentés comme néologismes.

Étant donné que la néologie vient pour répondre à un besoin philologique de dénomination, il serait logique, comme nous l'avons déjà dit dans l'étude consacrée aux noms et aux substantifs, que la catégorie des noms soit plus importante que la catégorie des verbes.

En effet, dans ces 1140 termes et expressions présentés comme néologismes, il y a 55 verbes parmi lesquels nous avons 50 verbes simples et 05 verbes composés⁽²⁾.

De ce fait, les catégories des néologismes dans ce lexique se divisent en deux grandes catégories :

- La catégorie de noms
- La catégorie de verbes.

Cette dernière catégorie se divise aussi en :

- ⇒ Catégorie des verbes motivés et dérivés à partir des racines existantes
- ⇒ Catégorie des verbes calqués à partir des racines de la langue de départ.

Par verbe⁽³⁾, il faut comprendre tout ce qui peut être classé sous le concept du verbe qui est une action liée au temps selon la conceptualisation de la tradition grammaticale arabe. Mais la division tripartite des partis du discours dans la tradition ne se reflète pas ici, puisque la néologie, autrement dit la dérivation, n'affecte pas les particules désignées en linguistique par l'expression « les grammaticaux ». La dérivation est le domaine des unités de « nomination particulière spécifiées sémantiquement », et non pas le domaine « des unités de nomination générale »⁽⁴⁾, selon la belle expression d'André Roman.

A l'image de la néologie des noms et des substantifs, ces néologies dans « les verbes », peuvent apparaître sous forme :

- d'une racine déjà existante, mais employé dans un sens nouveau ;
- d'un verbe composé de deux racines ;
- d'un verbe motivé à partir d'une racine étrangère.

Ces verbes viennent, évidemment, pour traduire les progrès scientifiques, les concepts et les objets matériels, les notions théoriques et pratiques, les découvertes scientifiques et techniques, les terminologies spécialisées de divers domaines : langagiers, juridique, économique, psychologie, technologique, informatique, etc.

Qu'est-ce qu'une néologie ?

Nous avons abondamment parlé du concept et la définition des néologismes dans la première étude portant sur les noms. C'est la raison pour laquelle, on peut dire que le néologisme, réduit dans sa simple expression consiste à

- introduire des mots nouveaux créés selon les règles de la langue (néologie de forme).
- ajouter des nouvelles charges sémantiques ou des significations à des unités linguistiques déjà existantes (néologie sémantique).

Ces procédés sont des mécanismes qui fournissent des réponses au besoin ou à la nécessité de dénomination d'objets nouveaux, d'objets concrets ou abstraits, des comportements ou de sentiments⁽⁵⁾. La néologie « *est mot nouveau ou un mot existant employé dans sens nouveau* ». Elle peut aussi

désigner « *l'emploi des mots nouveaux ou anciens dans un sens nouveau* »⁽⁶⁾.

Néologisme de formes dans les verbes

La néologie de forme dans les verbes, n'est pas différente de la néologie de forme dans les noms et les substantifs. Il s'agit, tout simplement, de forger « un nouveau signifiant » pour un « signifié ». Autrement dit, introduire une « unité nouvelle » à partir de règles de la langue afin de couvrir certains concepts en mal ou en déficit de dénominations. Nous entendons par « néologisme de forme », lorsque le lexicographe est en train de chercher un néonyme « pour désigner une nouvelle réalité » concrète ou abstraite pour laquelle il doit faire recours au lexique pour lui trouver une dénomination nouvelle ou motivée à partir du fond existant.

Pour analyser la *materia prima* des nouvelles réalités dans lesquelles le concept est exprimé par « un verbe », nous procédons à une méthodologie taxinomique permettant à classer « les nouveaux néonymes verbaux » selon une logique conceptuelle qui permet d'avoir une vision exhaustive de la nature de ces néologismes sous forme des verbes de la manière suivante :

Exemple N° 1 : Echantillon de la néologie des verbes : Composés de deux racines arabes.

N°	Terme français	Dom-aine	Néologie/définition	Pgs
15	Actuali-ser vt.		حَضْرَنَ (قام بعملية حسابية غايتها تعيين قيمة حاضرة لأرقام اقتصادية مستقبلية بواسطة توقعات معدل الفائدة وغلاء المعيشة أو انخفاض القيمة النقدية)	18
16	=====		== عَصْرَنَ	18
17	=====		== حَدَثَنَ	18
166	Budgétiser ou budgéter		مَيَّرَنَ (أدخل في الميزان).	147
399	Etatiser.vt.		دَوَّلَنَ (نظرية سياسية تدعو إلى مدِّ سلطة الدولة وصلحياتها على الحياة الاقتصادية والاجتماعية قاطبة).	416
725	Moiser .vt.		مَوَّرَنَ (جمع بين الموازيين لتمتين هيكل بناء).	679
744	Muséifi-er		مَتَحَفَّ (حوَّل إلى متحف).	693

Dans ce tableau des verbes, comme dans certains noms correspondant à leurs infinitifs, on constate que la plupart des néologismes sont obtenus par le biais du "naht", qui est un moyen d'enrichissement linguistique et d'arabisation considérable. Or, les anciens lexicographes et grammairiens arabes considèrent le /naht/ comme un fait linguistique « non conforme au raisonnement par analogie », ليس قياساً في اللغة.

En effet, mis à part les mots « quadrilatères et quinquilères », Ibn Fâris (-395 H), souligne, en citant Al Khalîl⁽⁷⁾, que le « *naht* » reste un phénomène

restreint « de l'usage سماعي » dans la langue arabe. Ibn Fâris résume ainsi cette idée :

"... اعلم أن للرباعي والخماسي مذهبا في القياس، يستنبطه النظر الدقيق. وذلك أن أكثر ما تراه منه منحوت. ومعنى النحت أن تُؤخَذَ كلمتان وتُنحَتَ منهما كلمة تكون آخذة منهما جميعا بحظٍّ والأصل في ذلك ما ذكره الخليل من قولهم "حَيْعَلُ الرَّجُلُ" إذا قال : حَيَّ عَلَى... فعلى هذا الأصل بَيَّنَّا ما ذكرناه من مقاييس الرباعي، فنقول: إن ذلك على ضربين: أحدهما المنحوت الذي ذكرناه، والضربُ (8). الآخر [الموضوع] وضعا لا مجال له في طرق القياس"

C'est ainsi qu'une fine analyse de ces données linguistiques nous permet de voir le comportement du verbe dans ces néologies. En effet, observons les verbes dans les fiches numéros :

- 15 حَضَرْنَ, 16 عَصَرْنَ, 17 حَدَّثْنَ, qui signifient, tous « actualiser » d'une part.

Et d'autre part, il y a les verbes dans les fiches :

- 166, « budgétiser ou budgéter » مَيَّرَنَ,
- 399, étatiser دَوَّلَنَ, on constate que la procédure du « *naht* » consiste à antéposer « l'infinitif » ou « le substantif », et à postposer la consonne « N » en adaptant la vocalisation, pour obtenir le verbe de la néologie.

Quant au verbe de la fiche numéro, nous avons :

- 725 مَوَزَّنَ « moiser ». On voit que le traducteur adopte le chemin inverse.

Ainsi, la procédure du « *naht* » se résume en deux étapes :

- 1- antéposer le morphème « M » devant « l'infinitif » ou « le substantif » ;
- 2- Adapter la vocalisation du mot à l'image du schème d'un verbe pour obtenir le verbe de la néologie.

Ce qui est très intéressant à observer ici, c'est de voir que le traducteur fait allusion à un procédé très ancien que les linguistes arabes considéraient comme une des subdivisions du « *naht* » et qu'ils dénommaient « *an naht al fi'li* » النحت الفعلي, signifiant terminologiquement parlant :

"النحت الفعلي، اصطلاحاً: أحد أقسام النحت، وهو أخذ كلمة (فعل) من جملة، دلالة على النطق بها، (9) أو حدوث مضمونها، نحو: "بَابًا (قال بأبي أنت"، وبعثت من "بعث وأثار".

« Forger un verbe à partir d'une phrase (ou à partir de deux racines différentes), le verbe ainsi obtenu doit refléter, au niveau de la sonorité comme au niveau sémantique, l'esprit et la lettre des unités linguistiques qui l'ont formé, à l'instar du verbe « *ba'ba'a* » qui veut dire « Ho papa » et du verbe « *ba'ara* » qui veut dire « disperser » et qui vient de deux verbe « *ba'ata* » et « *atâra* ». Et cela renvoie à l'idée d'Ibn Fâris exprimée plus haut par l'expression :

"تكون آخذة منهما جميعا بحظٍّ".

Mais si on observe le verbe dans la fiche numéro :

- 744, « muséifier » مَتَّخَفَ, la procédure consiste, tout simplement, à garder le substantif intact et de modifier la vocalisation nécessaire du mot pour forger le verbe de la néologie.

En résumé, les enseignements tirés de cette création lexicale montre l'absence ou la difficulté d'ériger des règles linguistiques ou logiques dans la formation de ces néologismes. Autrement, c'est l'arbitraire du signe qui guide le sujet parlant vers une orientation néologique donnée.

Néologisme dérivable Vs Néologisme non-dérivable

On peut, à un autre niveau, observer un autre aspect de ces néologismes ; à savoir la possibilité que la racine inventée soit dérivable ou non-dérivable. Si on examine cette question de très près, on voit que, même si le « néologisme » est soumis à la logique et aux règles de l'arabe, sa dérivabilité reste, toujours, tributaire des règles, de la logique et du vocabulaire de la langue de départ. C'est la raison pour laquelle, on voit des néologismes créés par les mêmes procédés, la même logique et à l'image des mêmes schèmes, mais ils ne fonctionnent pas forcément de la même manière et ne donnent pas forcément les mêmes dérivés. Exemples :

Exemple N° 2 : Echantillon des verbes dérivables à géométrie variable.

A	حَدَّثَنَ Actualisation sf.	- مَحْدَثٌ Actualisé adj.	حَدَّثَ Actualiser vt.
B	حَضْرَةٌ Actualisation sf.	مُحَضَّرٌ Actualisé adj.	حَضَّرَ Actualiser vt.
C	عَصْرَةٌ Actualisation sf.	مُعَصَّرٌ Actualisé adj.	عَصَّرَ Actualiser vt.
D		مُتَعَبِّرٌ Hébraïsant(e) ou Hébraïste subs. et adj.	عَبَّرَ Hébraïser
E	دَوْلَانِيَّةٌ Etatisme SM.		دَوَّلَنَ Etatiser vt.

On peut observer dans ce tableau, que tous ces verbes sont forgés par le même procédé et ont les mêmes schèmes et qu'ils sont, tous, dérivables mais à géométrie variable. En effet, une fine observation nous permet de constater ce qui suit :

- 1- Dans A, B, et C, toutes les trois cases (1, 2, 3) sont remplies dans l'ordre de : verbe, participe passif, et substantif.
- 2- Par contre, dans le D, seulement les deux premières cases 1 et 2 sont remplies dans le sens de : verbe, participe actif.
- 3- Or, dans le E, seulement la première et la troisième cases sont remplies dans le sens de : verbe et substantif.

En résumé, comme tous les verbes sont formés par le même procédé et ont les mêmes schèmes, la logique voudrait que ces verbes génèrent, philologiquement parlant, les mêmes paradigmes réguliers en infinitifs, participes actifs ou passifs, etc.

Par exemple, comme dans le verbe « حَضَّرَ » l'infinitif est « حَضْرَةٌ ». On aurait pu trouver dans le verbe « دَوَّلَنَ » que son infinitif soit « دَوْلَانَةٌ ». Mais, l'infinitif de « دَوَّلَنَ » devient ici "دَوْلَانِيَّةٌ". Et le traducteur ne propose aucun « infinitif » ou « substantif » pour le verbe عَبَّرَ, contrairement à la logique de la philologie arabe. Mais il propose, seulement, un « participes actifs », alors

que le raisonnement par analogie القياس, voudraient que tous ces verbes génèrent les mêmes paradigmes réguliers en infinitifs, participes actifs ou passifs qui correspondent à leurs schèmes respectifs dans les mêmes cases correspondantes selon la morphologie arabe.

Cette règle fait défaut, puisque c'est, seulement, la réalisation attestée de la langue de départ qui est traduite. Par conséquent, on ne peut pas procéder à une extrapolation استقراء du système dérivationnel de l'arabe pour compléter les chaînons manquants dans le paradigme des dérivés à partir de la nouvelle racine. C'est ainsi que nous sommes contraint à produire, seulement, les acceptions attestées de la langue de départ.

néologismes des verbes à « entrées multiples »

Avant de conclure le commentaire sur ces verbes à deux racines, on peut, encore, observer une autre curiosité de ces néologismes. Il s'agit des néologismes dans les verbes à « entrées multiples » comme nous le montre la comparaison suivante :

Exemple N° 3 : Echantillon des néologismes à «entrées synonymiques multiples ».

N°	Terme français	Domaine	Néologie/définition	Pages
9	Actualisation		حَضْرَةٌ (عملية حسابية غايتها تعيين قيمة حاضرة لأرقام اقتصادية مستقبلية بواسطة توقعات معدل الفائدة وغلاء المعيشة أو انخفاض القيمة النقدية)	18
15	Actualiser vt.		حَضَرَ	18
16	=====		عَصَرَ	18
17	=====		حَدَّنْ	18
71 1	Mettre à jour.		حَضَرَ (رَحَّلَ القيود في الدفاتر حتى آخر يوم).	668
72 1	Mis à jour		حَضْرَةٌ (حتى اليوم الجاري).	675

Comme nous le constatons ici, d'une part, on a dans les fiches :

- N° 15 (حَضَرَ), qui signifie : رَحَّلَ القيود في الدفاتر حتى آخر يوم

- N° 711 (حَضَرَ), qui signifie :

عملية حسابية غايتها تعيين قيمة حاضرة لأرقام اقتصادية مستقبلية بواسطة توقعات معدل الفائدة وغلاء المعيشة أو انخفاض القيمة النقدية).

Et d'autre part, nous avons dans ce tableau des néologismes quatre verbes qui sont presque tous synonymes en terme conceptuel. Ces néologismes sont supposés avoir des nuances dans leurs charges sémantiques respectives, puisque chaque terme fait l'objet d'une fiche et porte un numéro d'identification autonome. Nous estimons que ces termes ne devraient pas

être considérés comme des synonymes parfaits. Chaque terme devrait être monoréférentiel par rapport à des nuances conceptuelles bien établies. Exemple, si on compare les deux néologismes : (حَضْرَنَ), et عَصْرَنَ, on aurait pu dire que le terme (حَضْرَنَ), dans le sens «mettre à jour» ou «actualiser», devrait être précisé, sémantiquement parlant, par rapport aux données dont on parle. Autrement dit, mettre à jour les données par rapport à certaines normes ou certains critères scientifiques ou techniques. C'est l'aspect normatif des données qui devrait vêtir le terme son caractère monoréférentiel. Quant au terme عَصْرَنَ, il devrait être précisé, sémantiquement parlant, par rapport au temps, puisque la racine principale est le mot عَصْر. C'est la notion temporelle qui devrait vêtir le terme son caractère monoréférentiel. Ce type de nuances auraient pu nous permettre de rejeter le principe de la synonymie entre les verbes de ce tableau d'une part, et de repousser l'homonymie entre les deux verbes (حَضْرَنَ), classés dans deux entrées sémantiques plus ou nuancées ou différenciées, pour le principe de monoréférentialité et la nécessité de normalisation terminologique.

Exemple N° 4 : Echantillon des verbes simples des racines d'origine arabe

N°	Terme français	Domaine	Néologie/définition	Pages
27	Alunir vi.		أَقْمَرَ (هبط على القمر).	40
724	Modéliser vt.		نَمَدَج (وضع النماذج).	677
1125	Vermiller vt.		اسْتَدَوَدَ (طلب الدود في الحديث عن الخنزير الذي يحفر الأرض بحثاً عن الدود والجنور).	1070
1126	Vermillonner vi.		اسْتَجَذَرَ (طلب الجذر في الحديث عن الغرير الذي يحفر الأرض بحثاً عن الجذور والعساقل).	1070

La logique de la création lexicale dans ces verbes simples d'origine arabe n'est pas très différente de ce que nous avons vu dans les verbes précédents. En effet, le comportement du verbe de la néologie est toujours soumis à une sorte d'arbitraire du signe.

Dans les néologies suivantes :

- N° 727 « *modéliser* » نَمَدَج, la procédure consiste à conserver le substantif en éliminant la lettre anormale, c'est-à-dire le « و » de نموذج et de forger le verbe de la néologie à l'image d'un schème arabe « فَعَّلَل » dans cas de figure.

Quant aux verbes dans les fiches suivantes :

- N° 1125, « *vermiller* » اسْتَدَوَدَ, qui vient de « دود », pl. ديدان.
- N° 1126, « *vermillonner* » اسْتَجَذَرَ qui vient de « جذر », pl. جنور.

La procédure se résume aussi en trois étapes. Elle consiste à :

- 1- Antéposer, d'abord, la hamza dit de liaison همزة الوصل,

- 2- Faire suivre les deux morphèmes « ت، س »،
- 3- Postposer le substantif ou la racine du mot pour obtenir le verbe à l'image d'un schème et de la logique de la philologie arabe. Ce schème est « اسْتَفْعَلَ » dans ces deux cas de figure. La forme néologique obtenue à partir de ce mécanisme acquiert une logique philologique de haut portée par rapport aux relations signifiant/signifié.

En revanche, si au niveau de la forme, le mécanisme apparaît comme étant très simple pour obtenir la néologie du numéro 27 « *alunir* » أَقْمَرَ، où il a suffi, simplement, d'antéposer « همزة الوصل » et de postposer le substantif, la polysémie du terme en arabe, pose les problèmes d'univocité et de monoréférentialité au niveau du couple signifiant/signifié. En effet, si أَقْمَرَ، signifie « *alunir* » dans la nouvelle charge sémantique, il signifie aussi :

- « éclairer la nuit » dans : " أَقْمَرْتُ لَيْلَتَنَا "
- « l'apparition de la lune » dans : " أَقْمَرْنَا، أَي طَلَعَ عَلَيْنَا الْقَمَرَ "
- « être en plein pâturage » dans " أَقْمَرْتُ الْإِبِلَ: وَقَعْتُ فَكَلًا كَثِيرًا "
- « retard de maturation ou de maturité en parlant de fruits » dans : "(10) " أَقْمَرَ الثَّمَرُ: إِذَا تَأَخَّرَ إِيْنَاعُهُ وَلَمْ يَنْضَجْ حَتَّى يَدْرِكَهُ الْبَرْدُ فَتَذْهَبُ حَلَاوَتُهُ وَطَعْمُهُ "

Exemple N° 5 : Echantillon des verbes simples d'origine étrangère

N°	Terme français	Domaine	Néologie/définition	Pages
535	Hébraïser		عَبَّرَ (استعمل الفاظا عبرية).	515
551	Hispaniser vt.		أَسْبَنَ (أضفى الطابع الأسباني على شعب أو بلد بإدخال الثقافة الأسبانية فيه).	521
708	Méthanisier vt.		مَيَّنَ (حوَّلَ النفايات إلى غاز الميثان).	667
749	Mythifier vt.		مَيَّنَ (أضفى الطابع الأسطوري على شخص أو حادثه، الخ).	695

Dans cette catégorie des verbes simples d'origine étrangère, c'est le fameux As-Suyûfî qui nous sert de guide. Même si ce dont il parle ici concerne les noms, cela peut concerner aussi les verbes. En réalité, il parle du mot en tant que tel. C'est ce niveau que l'on peut encore parler de la formation des nouveaux mots issus de la créativité lexicale et surtout des mots issus d'origines étrangères.

As-Suyûfî dit sur la notion d'arabisation :

"معرفة المعرَّب، هو ما استعمله من الألفاظ الموضوعية لمعان في غير لغتها. قال الجوهري في الصحاح: تعريب الاسم الأعجمي: هو أن تتفوه به العرب على منهاجها، تقول العرب: عربَّته (11) وأعربَّته أيضا".

« *L'arabisation* » consiste à adapter la prononciation des mots étrangers à l'arabe. En effet, al-Ġawharî (393/1004) aurait résumé cette idée d'arabisation en disant que : « *L'arabisation d'un mot non-arabe consiste en ce que les Arabes le prononcent conformément à leur manière* ». Les Arabes disent : /'arrabtû/ tout comme ils disent également : /a'arabtû/.

La transition est facilitée ici par ce qui précède. Et nous pourrions alors parler du principe d'« *emprunt arabisé* ». C'est-à-dire, il s'agit de voir la manière avec laquelle les Arabes ont réutilisé des mots étrangers avec leur signification. On peut ainsi dire que le mécanisme de la création lexicale dans la néologie des verbes peut être analysé sous deux angles :

- 1- Un procédé d'« *emprunt arabisé* » où le verbe est soumis aux règles d'arabisation par le mécanisme du « *naht* », qui consiste à antéposer « *l'infinitif* » ou « *le substantif* » et à postposer la consonne « N » pour obtenir le verbe à l'instar des verbes : *حَدَّثَنَّ*, *عَصَّرَنَّ*, *حَضَّرَنَّ*, que nous avons vu plus haut. Autrement dit, le nouveau verbe est obtenu à l'aide de deux racines. On peut classer dans cette catégorie un autre type de verbes comme celui de la fiche n°535, « *hébraïser* » (*عَبَّرَنَّ*).
- 2- Un cas de figure d'arabisation où le verbe du néologisme est né d'un autre procédé nouveau à l'instar de ceux des fiches n° 551 « *hispaniser* » « *أَسْبَنَ* », et n° 708, « *méthaniser* » « *مَيْثَنَ* ».

Ce type « *d'emprunt arabisé* » est totalement différent du premier. Ce type de néologie, pour ceux qui ne rechignent pas « *des emprunts arabisés imposés par le diktat des langues occidentales* » peut être classé dans ce qu'on a, désormais, l'habitude d'appeler dans ce domaine les « *consensuels* » ou les « *inventifs* ». Il s'agit ici de « *fabriquer* » ou de « *forger* » des racines imagées et conçues en arabe à partir des mots étrangers fondus de la « *langue donneuse* » et couler dans le moule de la « *langue emprunteuse* » en privilégiant des racines qui ont des consonnes, assimilables dans leurs sonorités à celles du mot étranger de la langue de départ comme c'est le cas dans le numéro 749 avec le verbe « *mythifier* » et qui devient « *مَيْثَ* » en arabe⁽¹²⁾.

On peut imaginer dans cette catégorie des verbes d'autres types comme : « *américaniser* », « *franciser* » et « *sénégaliser* » qui seront traduits, respectivement, par « *أَمْرَكَ* », « *فَرَنْسَ* » et « *سَنْغَلَ* ».

Néologismes des verbes à sens opaques

Pour terminer, nous évoquerons un autre type de néologie dans les verbes d'origine étrangère où le terme arabe rend difficilement le sens étymologique clair de la langue de départ comme dans la comparaison suivante :

Exemple N° 6 : Echantillon des verbes simples d'origine étrangère à sens opaque

N°	Terme français	Domaine	Terme/définition	Pages
712	Microfilmer vt.		(فَلَمَّم (صَوَّرَ فُلَيْمًا	670
	Filmer vt.		فَلَمَّ (صَوَّرَ عَلَى فَيْلِمٍ. صَنَعَ فَيْلِمًا (سينمائيًا	451

On estime qu'à « l'œil nu » ou à première vue, il serait très difficile de faire sortir les nuances sémantiques, en arabe, entre les deux verbes néologiques : *فَلَّمَ* et *فَلَّمَ*. Tous ces deux verbes signifient « l'action defilmer ». Mais, comme nous l'avons constaté, le traducteur a choisi de donner au verbe « *microfilmer* » le néologisme : *فَلَّمَ* et au verbe « *filmer* » le néologisme : *فَلَّمَ*. On devrait se poser la question de savoir pourquoi « *فَلَّمَ* » constitue-t-il un néologisme créé par l'auteur ; alors que « *فَلَّمَ* » ne l'est pas. Comme il est possible de le remarquer, le verbe « *microfilmer* » correspond à un numéro de série dans les fiches techniques. C'est-à-dire, il est répertorié par un astérisque l'identifiant comme néologisme forgé par le traducteur dans ce dictionnaire. Ce qui n'est pas le cas pour le verbe « *filmer* ».

Si les nuances sémantiques entre les deux verbes « *microfilmer* » et « *filmer* » apparaissent très clairement en français, ceci n'est pas entre les deux verbes : *فَلَّمَ* et *فَلَّمَ* en arabe. En effet, le préfixe « *micro* » en français devient intraduisible en arabe. Ce qui fait que le sens arabe du verbe : *فَلَّمَ* devient opaque. Par conséquent, le néologisme ne reflète pas le sens du préfixe « *micro* signifiant ce qui est petit » de la langue de départ dans la langue d'accueil. Il y a le substantif « *microfilm* » et le verbe « *microfilmer* ».

Chacune de ces unités linguistiques est classée dans une catégorie différente des partis du discours. Et comme l'action du verbe est irréductible, l'auteur était obligé d'exprimer cette nuance dans le complément du verbe en le mettant au diminutif dans l'expression : (فَلَّمَ: صَوَّرَ فُلَيْمًا). Mais le diminutif, /تصغير/ concerne le nom (فُلَيْمًا) et non pas l'action du verbe « *microfilmer* ». En effet, ce type de préfixes dans le verbe en langues occidentales est quasiment inexistant en arabe. Cette situation rendrait toute traduction fidèle impossible dans ce type de procédés.

Conclusion

Cet ouvrage présente un ensemble de réflexions sur la néologie verbale. Et ces réflexions sur la néologie dans les verbes sont comparables à celles faites concernant la néologie dans les noms et les substantifs. La comparaison entre ces deux phénomènes – nominaux et verbaux – peut bien apporter un éclairage sur l'évolution de cet aspect de la philologie arabe. L'étude de ce phénomène et la comparaison des mécanismes de la créativité lexicale dans ces deux parties du discours – le nom et le verbe – démontre que la néologie est un phénomène qui peut être analysé à deux niveaux distincts mais inséparables. Et ce, même si l'étude n'est pas une étude exhaustive. Il s'agit de ces deux niveaux ci-après :

- Au niveau humain et social, la néologie est un phénomène qui envahit toutes les civilisations et par conséquent toutes les langues.
- Au niveau linguistique, aucun protectionnisme et aucune campagne de pureté linguistique ne peut mettre les langues à l'abri de ce phénomène. La néologie est un phénomène linguistique inhérent à tout contact linguistique.

Cette étude sur la néologie dans les verbes est une suite logique de celle concernant la néologie dans les noms et les substantifs. Étant donné que des mécanismes de la création lexicale ne peut concerner que les entités linguistiques dérivables, dans les parties du discours, c'est-à-dire: le nom et le verbe, les procédés, eux aussi, sont presque identiques dans les deux cas de figure. Il s'agit, à l'instar de ce qui nous avons longuement évoqué dans la partie concernant les noms et substantifs de trois procédés auxquels obéissent les néologismes d'une manière générale. A savoir :

1. **Néologismes par dérivation** où on fait recours aux racines existantes pour répondre aux nouveaux besoins de dénomination.
2. **Néologismes par composition** endogène ou exogène, dans lequel on crée ou on forge de nouveaux mots à partir de deux racines différentes.
3. **Néologismes par emprunt** dans lequel on distingue : la néologie de « forme » et la néologie de « sens ».

Deux orientations, nous semble-t-il, sont indispensables sur cette question:

- Ratisser large pour l'approfondissement de ces procédés afin de circonscrire pour l'éventail de l'ensemble de « spécimen » de procédés possibles dans la création des néologismes.
- Élargir le champ d'application dans tous les dictionnaires comparables à celui de notre dictionnaire « cobaye » et dans plusieurs langues pour avoir des orientations scientifiquement valables permettant de tirer des conclusions fiables sur ce phénomène philologique moderne.

En résumé, ces observations et ces orientations nous mèneront vers des pistes de réflexions qui nous mettront dans de bonnes voies pour suivre l'évolution des néologismes de la « traductologie » arabe dans les dictionnaires bilingues.

Notes référentielles

- (1) Voir : MBALO, Oumar, les Néologismes dans Abdelnour, mémoire de maitrise, Département d'Arabe, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2010.
- (2) Il y a dans cette étude :
 - 971 noms simples, contre 114 noms composés.
 - 636 noms féminins contre 449 noms masculins.
- (3) Alors qu'il faut comprendre par nom, tout ce qui peut être classé sous le concept du nom selon la division tripartite des partis du discours dans la tradition grammaticale arabe. C'est-à-dire les substantifs les adjectifs, les pronoms, les pronoms démonstratifs, les pronoms relatifs, les noms propres etc.
- (4) رومان، أندريه، المجمل في العربية النظامية، ترجمة وتقديم، حسن حمزة، المركز القومي للترجمة، الطبعة الأولى، العدد 1121، القاهرة، 2007: 24-28.

- (5) Voir Alain, REY, (sous la direction de), *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, édition Robert, Paris, 1995, p. 1316. Voir aussi Louis Guilbert, *La créativité lexicale*, édition Larousse, Paris, 1975, p. 15.
- (6) Voir LITRE, *Dictionnaire de la langue française*, édition Hachette, tome 3, Paris, 1976. Voir aussi : HATZFELD, et Al, *Dictionnaire de la langue française*, édition De la Grave, t 2, Paris, 1965, p 1583,
- (7) Al Farâhidi, Khalîl Ibn Ahmad, “*kitâb Al ‘ayn*”, 1^{ère} Edition, Dâr Ehia at Tourath, al Arabi, Beyrouth, 2001, p 945.
- (8) IBN Fâris, Ahmad, *Dictionnaire analogique*, édition Abdou Salâm Harûn, Tome 1, Dâr al Jil, 1999, p 329.
- (9) عبد المسيح، جورج متري، وتاباري، هانى جورج، الخليل، معجم مصطلحات النحو العربي، الطبعة الأولى، مكتبة لبنان، بيروت، 1990: 449.
- (10) IBN, Manzûr, *Lisân al ‘arab*, 3^{ème} édition Éd Dâr Şâdir, Beyrouth, tome 5, 1994, pp. 113-114.
- (11) السيوطي، المزهري في علوم اللغة وأنواعها، تحقيق محمد جاد المولى بك وآخرون، منشورات المكتبة العصرية، بيروت، 1987، ج 1، 268.
- (12) Voir MBALO, Oumar, op.cit. 55 et 120.

Bibliographies

A- En Arabe

- * ابن فارس، معجم مقاييس اللغة، تحقيق عبد السلام هارون، دار الجيل، 1999.
- * ابن منظور، لسان العرب، الطبعة الثالثة، دار صادر، بيروت، 1994.
- * رومان، أندريه، المجلد في العربية النظامية، ترجمة وتقديم، حسن حمزة، المركز القومي للترجمة، الطبعة الأولى، العدد 1121، 2007، القاهرة.
- * عمر، أحمد مختار، المصطلح الألسني العربي وضبط المنهجية، مجلة علم الفكر، المجلد العشرون، العدد الثالث، ديسمبر، 1989.
- * السيوطي، المزهري في علوم اللغة وأنواعها، تحقيق محمد جاد المولى بك وآخرون، منشورات المكتبة العصرية، بيروت، 1987.
- * عبد المسيح، جورج متري، وتاباري، هانى جورج، الخليل، معجم مصطلحات النحو العربي، الطبعة الأولى، مكتبة لبنان، بيروت، 1990.
- * الفراهيدي، الخليل بن أحمد، كتاب العين، الطبعة الأولى، دار إحياء التراث العربي، بيروت، 2001.
- * مطلوب، أحمد، النحت في اللغة العربية، دراسة ومعجم، الطبعة الأولى، مكتبة لبنان ناشرون، 2002.

B- En Français

- REY, Alain, (sous la direction de), *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, édition Robert, Paris, 1995.
- HATZFELD, et Al, *Dictionnaire de la langue française*, édition De la Grave, t. 2, Paris, 1965.
- GUILBERT, Louis, *La créativité lexicale*, édition Larousse, Paris, 1975.
- MBALO, Oumar, *Les Néologismes dans Abdelnour*, mémoire de maîtrise, Département d’Arabe, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2010.
- RONDEAU, Guy, *Introduction à la Terminologie*, 2^{ème} édition, Gaëtan Morin Editeur, Montréal, 1991.